MARIAGES, NAISSANCES ET DECÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES—Alfred J. Hauler à Catherine J. Heaneka, Damon I. Thomas à Deborah Shields, Anthony Joseph Capella à Margaret Ellen Graham, Philip G. Livermore à Josephine Hergert, Raymond B. Kirkpatrick à Nancy T. Braggins, Robert Miller à Caroline Weber, Amédée F. Piazza à Eléonore Annie Claiborne, John Bell à Catherine Lee, Maurice Pellet à Annie Kessler, Louis D. Landry à Vve Auguste Gliss.

NAISSANCES—Mmes F. W. Janker, une fille; F. Ferrand, une fille; H. Touzet, une fille; J. Berkery, une fille; J. J. Grasser, une fille; V. Quanella, un garçon; N. Brown, un garçon; C. Zanca, un garçon; A. Fertitta, un garçon.

DÉCÈS—W. Ose, 58 ans, Hôpital de Charité; G. D. Moss, 20 ans, 3724 Colisée; Kate Mallyn, 40 ans, 812 St-André; Vve Margaret Brady, 76 ans, 317 Clara; Vve Ellen McCaffrey, 78 ans, 2401 Chippewa; Annie K. Prioleau, 40 ans, Walla Walla, Washington; B. F. Ratto, 3 ans, Dumaine et Rocheblave; G. Pemberton, 25 ans, Première et Roman; Rebecca Turner, 48 ans, 3654 Annonciation; V. Cabrère, 29 ans, 1600 Dumaine; Femèse Dupré, 90 ans, 1029 Ursulines; Mary McDonnell, 70 ans, Hôpital de Charité; Ophélia Francis, 49 ans, 215 St-Claude; L. Shaw, 29 ans, 529 Perdido; L. Auguste, 85 ans, 538 Hôpital; G. Silvester, 25 ans, 1207 avenue Louisiana; H. Bendrat, 55 ans, Louisiana Retreat; G. Voorhies, 53 ans, Hôpital de Charité; Daisy Craig, 10 mois, 1430 Melpomène; G. Kizzer, 75 ans, 1121 Gravier; Joséphine Foster, 29 ans, 514 S. Liberté; W. Johnson, 22 ans, 1006 S. Franklin.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Wm Mason Smith et cie. vs N. O. & N. E. R. R. co., action en recouvrement de $104.50.

Clara Kohn Meyer McCaleb vs Louis J. McCaleb, demande de divorce.

Demandes d'émancipation:
Robert F. Hosey, Maria Maestri.
Succession ouvertes:
Isidore Dours.
King Bros. vs Adolphe J. Hollandee et Isaac H. Rosenberg, réclamation de $323.25.
Geo. K. Pratt vs The Water & Sewerage Board, réclamation de 29,949.69 sur un contrat.
Frank Gillen vs Fred Delpit, réclamation de $175.70 sur une balance due.

Deuxième Cour Inférieure

Juge A. M. Aucoin.

Comparution:
Andy Bauman, vol.
Condamnation:
Chas Pryer, port d'arme cachée, $50 d'amende ou 30 jours de prison.
Trouvé coupable:
Alphonse Koeb, actes de violence.

FAITS DIVERS.

Tentative nouvelle.

Kitty Murphy est allée hier d'elle-même se remettre aux mains de la police. Pendant les fêtes du Carnaval un individu disant se nommer Heard et venir d'Atlanta, a déclaré à la police que pendant qu'il était debout devant l'hôtel St Charles, une femme qu'il ne connaissait nullement avait quelque temps causé avec lui et qu'après son départ il avait constaté qu'il avait $200 de moins dans sa poche.

On le conduisit au quartier-général de la police, où sont les portraits de tous les coquins connus par leurs méfaits; sans hésitation Heard désigna Kitty Murphy, dont les vols ne se comptent plus.

On ne peut savoir où se trouve Heard pour obtenir son témoignage en cour, d'où la trop fameuse Kitty a été mise sous caution de $1,000 jusqu'à nouvel ordre.

Si on retrouve le plaignant, il est probable que Kitty n'en sera pas quitte à si bon compte.

La commission des eaux et des égouts.

M. Georges E. Pratt a enregistré hier un procès à la cour civile de District, contre le Bureau des eaux et des égouts de la ville de la Nouvelle-Orléans. Il leur réclame $29,949,69 qui lui sont dus comme garantie d'une somme de $54,949,09, qui représente les 20 0|0 du coût total des travaux et de la construction de certains canaux et autres ouvrages du même genre dont le montant est de $274,748, 45.

La pétition explique que la commission défenderesse, le 28 juillet 1899, a fait un contrat avec la maison Charles F. Cullom and Co., pour l'ouvrage en question. Dans ce contrat on avait prévu que tous les paiement seraient faits pour les travaux en cours d'exécution par MM. Cullom and Co., mais qu'à chaque paiement de 20 0|0 un certain montant serait déduit par la commission du bureau du drainage, pourvoyant ainsi à certaines intentions prévues par le contrat et payées par le 20 0|0 jusqu'à ce que l'on eût accepté le travail.

La maison Cullom & Co. a garanti et assigné au pétitionnaire, le 26 janvier 1901, tous ses droits et toutes les réclamations qui pourraient lui être dues ou qui allaient être dues par la commission de drainage, sommes provenant de la retenue des 20 0|0 de la totalité de la somme due pour le travail exécuté et la fourniture des matériaux déterminés par le contrat. Il est allégué que la commission de drainage a été autorisée à garantir l'obligation assumée.

Les pétitionnaires prétendent que les travaux sont terminés et acceptés, et que la balance due sur les 20 0|0 de la somme retenue par les défendeurs doit leur être versé. Il est constaté qu'une partie de ce montant leur a été payée, ce qui n'empêche nullement qu'on leur doive le montant réclamé.

Arrestation.

Georges H. Frayser se dit marchand d'habits et déclare qu'il demeure 550, rue St-Charles. Il a été arrêté comme suspect et dangereux et a comparu à la cour du recorder.

Arrêté par le sergent Tim Driscoll, avant-hier, à l'angle des rues Gravier et St-Charles, il a dit venir d'Atlanta et appartenir à une famille bien connue.

M. John I. Jacobs, directeur de la Fostoria Lamp Company, a déposé pour lui un billet de $25 que Frayser n'a pas payé. Il a été constaté depuis que pendant qu'il se disait agent de la Fairbanks Scale Company, il a fait un grand nombre de dettes.

M. Jacobs est ici et il devait donner son témoignage hier matin, mais l'avocat de Frayser, Paul Lasalle, étant retenu à la cour criminelle de district pour une affaire importante, l'affaire n'a pas été plaidée.

A la Cour Criminelle.

Le juge Gill, de la 1re cour criminelle de cité, a hier matin canceillé la caution d'Ed. Young, un soi-disant homme de confiance, qui est accusé d'avoir volé $120 à un étranger.

La caution avait été signée par M. Edouard Bronet, qui accepte cette responsabilité pour tous les clients de l'avocat Paul Fourchy. M. Grenet a signé pour un montant de $1000. On fit une enquête au sujet du sérieux de cette caution: il paraît que M. Bronet n'a qu'une propriété valant $1500, et il a reconnu avoir signé huit cautions.

M. l'avocat Fourchy a été fort mécontent du procédé du juge Gill; il s'est rendu à la cour criminelle pour y réclamer un writ d'habeas corpus.

Young ayant été arrêté de nouveau et recondulit à la prison de paroisse.

Indisposition du Juge King

Le juge Fred. D. King est si cruellement retenu chez lui par la grippe, que l'audition concernant le Frisco Railroad a dû être remise à lundi prochain.

Son Honneur le Maire Capdevielle a été averti à temps du renvoi forcé de l'affaire en litige, ce qui lui a évité un déplacement inutile.

M. Jacob Librowicz n'aime pas son nom patronymique et il a fait appel hier à la cour civile de district pour le changer, le remplaçant par celui de James Bernhard.

Il est arrivé aux Etats-Unis en 1897, et il s'est donné ce nom de son propre fait; mais il sollicite que cette modification soit légalisée, ayant reçu avis d'une compagnie d'assurance de Berlin, Allemagne, à laquelle il s'est assuré, que si son nom n'était pas déclaré le sien par les mesures légales usitées en pareil cas, à sa mort, ses héritiers ou ceux auxquels il voudrait faire un legs ne pourraient recevoir un sou de l'assurance.

Suicide regrettable.

Mlle Adèle Reinhard, âgée de 18 ans, a été trouvée morte dans une chambre située dans une maison de la rue St Thomas, numéro 3210, peu de temps avant que midi sonnât. Un flacon vide, ayant contenu de l'acide carbolique, était à terre et indiquait le moyen qu'elle avait employé pour mettre fin à ses jours. On ne peut attribuer cette funeste détermination qu'à une querelle d'amoureux sans importance, qui avait surgi mercredi soir entre elle et un jeune homme nommé Ed. Roby.

Le coroner a été appelé, et, après avoir examiné le corps, a donné le permis d'inhumer, le certificat attribuant la détermination de la défunte à la cause que nous avons indiquée.

HOTEL DE VILLE

La pétition par laquelle on demande l'extension du délai accordé pour continuer la route qui conduit au lac Pontchartrain, de l'intersection de la route de la métairie et du canal du Nouveau Bassin à West End, sera soumise ce soir au comité des rues et des débarcadères. L'ordonnance concernant cette extension a été introduite par M. Shields. Dans ce projet on se propose de changer le projet original en remplaçant les deux voies ferrées prévues par une voie unique tout le long de la route pavée de coquilles d'huîtres, et placer des voies de raccord à certains points déterminés, le long de la route, pour le garage des cars.

Il paraît que les propriétaires qui habitent ces parages sont enchantés de ce projet, trouvant que la combinaison proposée offre plus de sécurité contre les accidents. De plus, la route est jusqu'ici endettée envers la ville à laquelle elle doit $5000, et beaucoup de contribuables sont anxieux de savoir comment se réglera ce déficit et quelles mesures seront prises pour améliorer la situation actuelle.

Il y aura ce soir un certain nombre de comités qui se réuniront pour régler les affaires d'une certaine importance. Le comité des rues et débarcadères a une décision à prendre à l'égard de l'emplacement de la nouvelle cour de justice. Parmi ceux qui discuteront cette question seront les membres du comité de la police et des édifices publics. Les deux comités se réuniront à sept heures.

Il ne semble pas que des divergences d'opinions fassent opposition à la maintenance du site du Deuxième District, qu'ont recommandé les commissaires pour l'emplacement de la Nouvelle Cour de Justice. Il paraît aussi que l'avocat de la ville demandera de préparer une ordonnance qui réclamera la fermeture de l'"Exchange Alley", de la rue Conti à la rue Saint-Louis.

NEURALGIA CAN BE CURED.
Sloan's Liniment
TIME TRIED 25 cts a Bottle
VALUE PROVED

Voies de fait punies.

Wesley Thompson, alias Wesley Daniels, a été traduit hier matin devant le commissaire Craig, pour avoir attaqué un facteur de la poste. Il a été mis sous caution de $1,000. Les violences dont E. A. Dorsey a été l'objet ont eu lieu le 8 décembre pendant qu'il distribuait, avenue Claiborne, le courrier qui lui avait été confié.

Vol sur une goélette.

Pendant la nuit de mercredi des voleurs se sont introduits dans l'intérieur de la goélette Mary and Pearl Whitfield, de Bonfouca, capitaine Edgard Dusette: ils y ont volé une quantité de provisions d'épiceries valant environ $45. Ce bâteau est amarré dans le Nouveau Bassin, près de la rue Liberté.

Vols.

Ces jours derniers un voleur a pénétré dans l'appartement de Gustave Lundquist, rue St-Charles 713, et en a emporté une somme de $450.

—Pendant l'absence de Mme Sweeney, hier après-midi, un voleur est entré dans son magasin, rue Baronne 739, et y a fait siens des vêtements d'une valeur de $10.

Arrestation facile.

Vers sept heures hier soir, un individu du nom de Albert Fischer s'est rendu au poste du premier precinct et a demandé d'être mis en état d'arrestation.

Fischer prétend avoir commis divers vols à Chicago, Memphis et Vicksburg. Les autorités de ces villes ont été avisées.

Blessé.

En travaillant dans la remise des cars de la rue du Canal, hier matin, Hy Ziegler, un ouvrier demeurant rue Harmony 744, s'est accidentellement blessé au pied gauche. Il a été conduit à son domicile.

La commission du nouveau palais de justice.

La réunion des membres de la commission du nouveau palais de justice qui devait avoir lieu hier après-midi a été renvoyée à jeudi prochain.

Comparution de Andy Bauman.

Andy Bauman, l'individu arrêté à la suite d'une tentative de vol dans l'établissement de M. Tujague mercredi dernier, a comparu hier matin devant le juge Aucoin. Il a plaidé non coupable et sa caution a été fixée à $2000.

Son complice est toujours au large mais son arrestation n'est qu'une question de temps.

Ventes inscrites au bureau d'aliénations.

John Peeples à la Firemen Building Asso'n, un terrain borné par les rues St Claude, Marais, Français et Union, $550.

L'acquéreur à John Saltman, même terrain, $1,000.

Vve Emile Revol à Wiley H. Lyons, une portion de terre bornée par les rues Kerlerec, Derbigny, Esplanade et Claiborne, $200.

Bernard McCloskey à Théo. W. Danzeger, quatre terrains bornés par les rues Ulloa, Commune, Napoléon, Alexander et Nouveau Bassin, $850.

Mme Deeinta Cordona à Wm Edenbaum, deux terrains bornés par les rues Cypress, Julie, Robertson et Prieur, $2100.

La succession de Thos. N. Boylan à A. E. Croker, un terrain borné par les rues Canal, Douane, Miro et Tonti, $3020.

La même à W. G. Boylan, un terrain borné par les rues Canal, Douane, Genois et Télémaque, $825.

Le même à Vve Thos N. Boylan, un terrain borné par les rues Canal, Derbigny, Claiborne et Douane, $7200.

Le même à W. G. Boylan, un terrain borné par les rues Canal, Douane, Miro et Tonti, $2900.

Alonzo C. Bell à James A. Lanier, deux terrains par les rues Chestnut, Joseph, Octavia et Camp, $6250.

Inspection remise.

Le maire Capdevielle et membres du Conseil devaient faire hier après-midi l'inspection de la maison de détention, mais ils ne s'y rendront que cet après-midi, le maire ayant assisté aux funérailles du jeune Moss, fils du conseiller municipal.

Maintenant que les Amusements sont finis,

Mettez-vous au travail.

Pour le faire intelligemment et ménager l'argent aussi bien que le temps, envoyez chercher immédiatement le NOUVEL ANNUAIRE DE LA NOUVELLE ORLEANS, DE SOARDS, 1903. Il contient un Annuaire Général, un Annuaire Commercial, un Annuaire Officiel de Sociétés et de matières diverses et un Nouveau Guide de Rues, tous nouveaux, originaux et up-to-date. Prix local $6. Par express $6.40, expédié au reçu du montant. Reconnu par la presse et le public le plus correct et le plus complet qui ait jamais été publié. Les changements apportés depuis notre dernière émission sont plus grands en nombre et en importance que depuis bien des années. Etant une publication de souscription, il n'y a qu'un nombre limité d'exemplaires en vente qui sont ceux de souscripteurs délinquants.

SOARDS' DIRECTORY CO. LTD, Editeurs.
Salles 35 et 36, 606 Place Commerciale, au coin de la rue Camp.
4 mars—1f

JOHN BONNOT
Entrepreneur de pompes funèbres

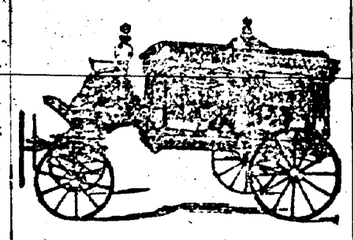

Raoul Bonnot, Directeur.
No 623 RUE STE-ANNE.
Téléphone No 1042

Téléphone No 408.
F. LAUDUMIEY & CO.,
LIMITED.

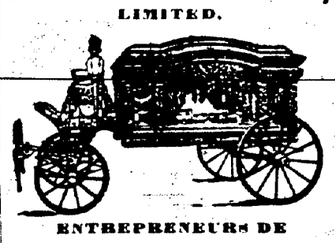

ENTREPRENEURS DE
Pompes Funèbres,
1108 et 1112 Nord Remparts.
Nous faisons de l'embaumement une spécialité.
Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises.

TELEPHONE 282.
JOSEPH RAY,
Successeur de LABAT & RAY
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

No. 1308 Avenue Nord Remparts.
Près Esplanade.
Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.
1er sept—1an

PETITES ANNONCES.

DEMANDE—Une domestique de maison, position permanente à une personne compétente et de confiance. S'adresser chez R. C. Perains, 223 Nord Rempart. 4mars—5f

HUILE D'OLIVE
ADOLPHE PUGET,
MARSEILLE,
Emballée en bouteilles, demi-bouteilles et quart-bouteilles et en estagnons de 5 gallons, 1 gallon, demi gallon et quart gallon.
Exigez cette marque si vous voulez l'huile la plus pure et de la meilleure qualité.
EN VENTE DANS TOUTES LES EPICERIES.
1er jan t f j—6m

Constipation, Indigestion, Dyspepsie, Maux de Tête, Etat Bilieux, Désordres au Foie, aux Reins guéris par
VERONICA WATER
Laissez vos noms et adresse à votre pharmacien demandez lui une caisse de cette eau que vous mettrez à l'épreuve pendant dix jours. Si elle n'est pas ce qu'on la représente vous ne paierez rien pour celle que vous aurez prise. 8 fév—1m

...VISITEZ...
L'ACADEMIE DE BILLARD DE MILLER.
Jeux Professionnels tous les soirs.
La Salle de Billard la mieux équipée aux Etats-Unis.
116 RUE ROYALE.
Près de la rue du Canal,
—ET—
117 PASSAGE DE LA BOURSE
Près de la rue du Canal.
J. MILLER, Propriétaire.
Nos visiteurs sont toujours les bienvenus.
7déc—3m—dim mar ven

NOUVEL
HOTEL ST-CHARLES,
A l'épreuve de l'Incendie.
Un Hôtel Moderne de Première Classe, tenu sur les plans Américain et Européen.
Mariages, Réceptions, Banquets et Soupers après le théâtre préparés sur application.
Bains Turc, Russe, Romain et ordinaires ouverts jour et nuit.
Personnes de service expérimentées.
A. R. BLAKELY & CO., Limité, Propriétaires.
1er nov—6m

Procurez-vous une Bouteille D'EAU D'ABITA
Pétillante et Carbonisée, et vous en voudrez une caisse.
Piquante, mousseuse et jamais fade, la meilleure eau de table mise en bouteille.
Abita Springs Water Co., Ltd.
Phone 2000.

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE.
COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.
Ligne directe au Hâvre, Paris (France)
Partant tous les jeudis, à 10 h. A. M
Du quai No 42, North River, pied de la rue Morton
LA BRETAGNE, 12 mars.
*LA LORRAINE, 19 mars.
LA CHAMPAGNE, 26 mars.
*LA SAVOIE, 2 avril.
LA BRETAGNE, 9 avril.
*LA LORRAINE, 16 avril.
*Vapeurs à double hélices.
Agence Générale 32, Broadway, New York
FRANK J. ORFILA, No 218 rue Carondelet N. O., Lne. Agent général du sud.
E. E. PREVOST, Agt, 722 rue Commune.
1er fév—1 an

AMUSEMENTS.

GRAND OPERA HOUSE.
Commençant avec la Matinée de dimanche. Matinées Dimanche, Lundi, Vendredi, samedi. Engagement spécial du Premier Comédien d'Amérique
GEORGE OBER,
—Supporté par—
La Grand Opera House Stock Co.,
ET CARRIE LAVONT,
Présentant une superbe production de la célèbre farce de Hoyt,
A TEMPERANCE TOWN.
Mise en scène, effets et accessoires spéciaux.
Prix des Matinées—10—20—30.
Prix du Soir—10—20—30—50.
Matinée de dimanche, 8 mars.—WHAT HAPPENED TO JONES. 3mars—5f

CRESCENT CE SOIR.
Matinées Mardi, Jeudi, Samedi à 1.
MY! MY!! MY!!!
HAPPY HOOLIGAN.
50 PERSONNES 50
Rose Snow comme Happy Hooligan.
Tout est nouveau et Up-to-Date.
La semaine prochaine.....LOST RIVER.
3mars—5f

TULANE, CE SOIR
Matinée à 1 Samedi seulement.
THE BOSTONIANS
PRESENTANT
Dimanche, Lundi, Mardi et Mercredi Soirs, LE NOUVEAU
ROBIN HOOD.
Jeudi, Vendredi et Samedi Soirs et Samedi en Matinée.
LEUR NOUVEL OPERA
Maid Marian.
La Semaine Prochaine—ARE YOU A MASON? 3 mars—5f

ST. CHARLES
Orpheum
Ce Soir! Ce Soir!
Matinées tous les jours excepté le lundi.
6—Gliuneretti's—6. Nellie Hawthorne.
Eckert & Berg. Popita Aragon.
Julius Tannen. Hale & Francis.
Esther Fee Scènes Mouvantes.
Dernière semaine de Foy & Clark.
PRIX. SOIREES.....10 25 et 50c
MATINEES.....10 et 25c
1er mars—6f

CRESCENT CITY
JOCKEY CLUB,
6 COURSES PAR JOUR.
Admission au Grand Stand....$1.00
Dames..... 50c
23 nov—4m

AVIS SPECIAL.

BUREAU DES ASSESSEURS D'ETAT, Paroisse d'Orleans, Chambre 15, Hôtel de Ville, le 1er mars 1903.—Toutes les personnes sujettes à taxation sur n'importe quelle description de propriété, soit propriété foncières ou meubles, sont par cet avis notifiées conformément à la loi que les assessements pour l'année 1903, dans les divers districts d'assessements de la paroisse d'Orleans, ont été complétés, et la liste sera exposée à ce bureau du 1er mars au 20 mars 1903, tous deux inclusivement, de 9 heures a. m. à 4 heures p. m. (les jours fériés exceptés). Tous les contribuables sont instamment invités de se prévaloir de l'occasion pour faire connaître leurs objections à aucun assessement et d'en vérifier la correction de cela de la manière prescrite par la loi.

MARTIN BEHRMAN, Président.
GEO. C. DAWKINS, Secrétaire.
1er mars—10 f

Un instant après, Mme de Sommereuse pénétrait dans le petit salon réservé aux intimes, où l'attendait Paul Duroc.

Le jeune homme se leva, la salua d'une inclination profonde.

— Pardonnez moi, madame, dit-il, d'avoir insisté pour vous voir ce matin, malgré l'avis de ma mère; mais j'ai à vous entretenir de choses fort importantes dont le caractère urgent ne vous échappera pas.

—Vous avez bien fait d'insister, repartit doucement la marquise; vous savez quel bienveillant intérêt je vous porte; vous êtes toujours le bienvenu.

—Merci, madame, je n'en doutais pas.

—Bien.... Dites-moi maintenant, quel grave motif vous amène à cette heure matinale?

—Vous allez l'apprendre, madame; je crains seulement de vous retenir un peu longtemps, car si vous avez à sortir....

—Bon, cela n'a pas d'importance, répliqua Mme de Sommereuse en s'installant dans un fauteuil.

Allons, je vous écoute, mon enfant.

Paul Duroc fit alors à la marquise, en termes très émus, le récit exact des événements qui s'étaient produits la veille et l'avaient amené à sauver Pierre.

Il n'omit rien, ni la conversation entendue sous le pont, ni le sombre monologue du désespéré, non plus que la confession faite par le malheureux après son sauvetage.

Mme de Sommereuse, touchée par cette douloureuse aventure, semblait aussi particulièrement frappée par certaines circonstances de l'histoire de Pierre.

Ce prénom, d'abord, ne lui rappelait il pas cruellement celui de son fils adoré?

Et la triste odyssée de ce malheureux sans famille ne pouvait elle être aussi celle de son enfant?

Questions poignantes qui se présentèrent immédiatement à son esprit.

—Quel âge a ce jeune homme? demanda t-elle brusquement à Paul Duroc.

—Je ne le sais pas au juste, madame! je lui donne de vingt à vingt-deux ans environ.

—Ce serait l'âge de mon fils, soupira la marquise pensive.

Elle ajouta:

—Comment est il physiquement?

—Assez bien: un peu plus petit que moi, pourtant robuste; ça se devine malgré sa maigreur.

Il est blond avec de grands yeux bleus.

Mme de Sommereuse parut à nouveau frappée de ces derniers détails.

Mais elle s'efforçait de dissimuler aux yeux de Paul l'impression étrange qu'elle venait de ressentir.

Elle se disait, prudemment d'ailleurs qu'il pouvait y avoir là seulement des coïncidences possibles; une sorte de ressemblance vague, imprécise, avec ce qu'elle pouvait supposer de son fils.

—Mon enfant, reprit elle, tout en regardant avidement Paul Duroc; ce que vous venez de me raconter au sujet de ce malheureux jeune homme m'intéresse infiniment.

Je ferai volontiers quelque chose pour ce brave garçon, mais je voudrais avant cela le voir, l'interroger à mon tour.

Pouvez-vous me l'amener?

—Oh! certainement, madame.

Veuillez me dire le jour et l'heure qui vous conviendront le mieux, et je vous le présenterai.

—Aujourd'hui, par exemple.

Je n'ai rien à faire cet après-midi; nous aurons tout le temps d'examiner la triste situation de ce jeune homme, et de prendre les mesures nécessaires pour y porter remède.

—C'est entendu, madame, repartit Paul Duroc en se levant, je vous l'amenerai tantôt.

Déjà, je vous remercie du fond du cœur d'avoir bien voulu vous y intéresser; j'ai la ferme conviction que vous n'aurez pas à le regretter.

—Je l'espère, mon enfant.

Maintenant, allez embrasser votre mère.

—J'y vais, madame, et vous savez avec quel bonheur!

Sur cette conclusion, le musicien s'apprêtait à sortir, lorsque la marquise le retint d'un mot bref.

—Attendez, Paul, j'oubliais une chose des plus importantes.

Et, sans s'expliquer davantage, elle sortit du salon, laissant le musicien fort intrigué.

Un instant après, elle reparut, tenant à la main un billet de banque de cent francs.

—Tenez, mon ami, dit elle, voilà pour votre protégé; ce sont des petites provisions que je confie à votre jeune expérience.

—Vous ne les lui donnerez pas, mais vous les utiliserez au mieux de ses besoins immédiats.

—Ah! Madame! comment vous remercier de ce nouveau bienfait? s'écria le jeune homme dans un élan de sincère reconnaissance.

—En venant me voir, ou en m'écrivant plus souvent, mon ami.

Et Mme de Sommereuse, avec un sourire d'exquise bonté, renvoya le musicien à sa mère.

Puis elle retourna mettre son chapeau et partit comme elle en avait l'intention première.

A Berthe Duroc, comme à la marquise, Paul fit le récit détaillé de son aventure nocturne.

La femme de chambre, elle aussi, parut aussitôt frappée du prénom que portait le malheureux sauvé par son fils.

Mais cela ne permettait certainement pas d'échafauder, à la légère, des suppositions absolument gratuites, pouvant devenir le point de départ d'une erreur douloureuse.

Cependant elle se promit en soi de manœuvrer auprès de Mme de Sommereuse, de façon à assister dans l'après midi à la visite du protégé de son fils.

Il était environ trois heures du soir, lorsque Paul, accompagné de Pierre, revint à l'hôtel de la rue de Lille et se fit annoncer.

Berthe elle-même introduisit les deux jeunes gens dans le petit salon rouge où les attendait Mme de Sommereuse.

Celle ci, bien qu'elle affectât le calme le plus absolu, se sentait intérieurement troublée, impatiente de connaître le nouveau venu, et surtout de l'entendre.

En le voyant paraître, son regard se fixa longuement sur lui, avec une telle acuité, que Pierre ne put en supporter l'éclat.

Il s'inclina, les yeux baissés, très impressionné, d'ailleurs, par la beauté souveraine de Mme de Sommereuse, aussi par le décor luxueux qui l'entourait.

—Monsieur Pierre, fit simplement Paul Duroc; en poussant devant lui son nouvel ami.

—Asseyez vous, monsieur, fit Mme de Sommereuse d'un ton bienveillant, en désignant du geste un siège placé juste en face du sien.

Paul prit place un peu plus loin, dans une posture effacée à dessein.

Tout d'abord, un silence gêné s'établit pendant lequel la marquise, toute à ses pensées nouvelles, examinait alternatiment les deux jeunes gens.

Paul Duroc était un grand beau garçon de vingt deux ans environ, bien découplé, d'apparence robuste.

Ses traits étaient irréguliers, mais assez fins, sa physionomie ouverte, d'expression habituellement gaie.

Son visage, encadré par de longs cheveux blonds, légèrement bouclés, s'éclairait du regard de ses grands yeux aux prunelles marron clair, — les yeux de son père.

Mais les siens étaient francs; il semblait en jaillir, à chaque instant, des éclairs, une sorte de flamme d'inspiration.

Toute sa personne, enfin, respirait la santé, la vigueur et la loyauté.

Pierre était plus petit, mince; et d'ailleurs amaigri par les privations.

Cependant il cachait, sous ces dehors frêles, une véritable force nerveuse, des muscles solides et exercés.

Il avait les traits réguliers, la physionomie douce, empreinte d'une expression de tristesse mélancolique et rêveuse.

Blond, comme Paul Duroc, mais de nuance plus foncée, presque châtain, il portait ses cheveux courts, coiffés à l'anglaise.

Une fine moustache naissante ombrait sa lèvre supérieure.

De grands yeux bleus, profonds et langoureux, ajoutaient au charme pénétrant de sa personne.

A première vue, il commandait la sympathie, aussi la commisération par son air maladif.

Bien qu'il eût fait, ce jour-là, grâce au linge obligeamment prêté par son sauveur, une sorte de toilette, sa mise pauvre, ses vêtements râpés jusqu'à la corde, ses chaussures éculées lui donnaient l'aspect misérable.

Mme de Sommereuse perçut tout cela en quelques secondes et sa physionomie exprima, d'abord, une sorte de désappointement visible.

Elle n'avait pas retrouvé, sur ce visage émacié par la souffrance, la ressemblance secrètement espérée.

A continuer

Le Meilleur Remède au Monde pour les Enfants en Dentition.
Un Remède Ancien Mis à une Heureuse Epreuve
DEPUIS PLUS DE SOIXANTE ANS.
MRS WINSLOW'S SOOTHING SYRUP a été employé pendant plus de SOIXANTE ANS avec un SUCCES PARFAIT par des MILLIONS de MERES pour leurs ENFANTS EN DENTITION. IL CALME L'ENFANT, AMOLLIT les GENCIVES, APAISE toute DOULEUR, GUERIT les COLIQUES VENTEUSES, et est le meilleur remède de la DIARRHÉE. En vente chez les pharmaciens dans toutes les parties du monde. Avez soin de demander Mrs. Winslow's Soothing Syrup et de n'en prendre aucun autre.
Vingt-cinq Cents la Bouteille.